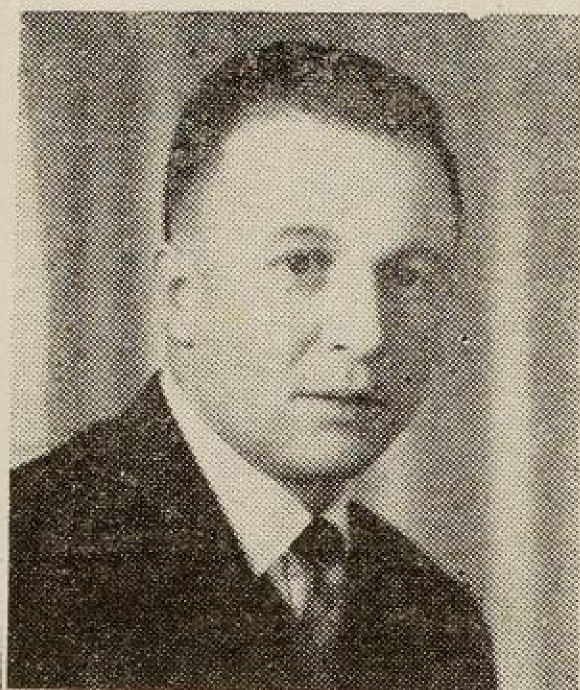


Joseph TURROQUES
DÉPUTÉ SORTANT
Maire, Conseiller Général
de Casteljaloux



Lucien CHOLLET
Maire de Savignac-de-Duras

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 18 Novembre 1962

CIRCONSCRIPTION DE MARMANDE

Electrices, Electeurs,

Elu le 30 novembre 1958 Député de la circonscription de Marmande, je me présente à nouveau à vos libres suffrages.

Le 18 novembre, par votre bulletin de vote, vous me ferez connaître votre jugement.

Le 13 mai, j'ai dit « oui » au général de Gaulle parce qu'il représentait pour moi et pour l'immense majorité du pays « la dernière chance de refaire l'unité nationale dans une transformation des mœurs politiques ».

Par la suite, j'ai dit « non » à une partie de la politique de ses gouvernements, qui n'était pas celle que nous nous étions engagés à défendre.

Notre programme, le voici :

Respect et Application de la Constitution :

— Un Parlement qui légifère et qui contrôle ;

— Un Exécutif qui gouverne dans la stabilité ;

— Un Président de la République qui arbitre !

— Une Justice indépendante.

Le tout assurant le respect des libertés et de la légalité Républicaine.

Agriculture

En 1958, lors des précédentes élections, j'avais pris des engagements formels en vue d'assurer le mieux être des familles paysannes, par la défense et la promotion de l'exploitation familiale dont le rôle est vital pour l'agriculture française.

J'ai la fierté de les avoir tenus fidèlement, spécialement par mes votes au Parlement.

JE SUIS EN EFFET LE SEUL DEPUTE DU DEPARTEMENT A AVOIR APPUYE SANS RESERVE LES REVENDICATIONS LEGITIMES PRESENTEES PAR LA FEDERATION DES EXPLOITANTS ET A AVOIR VOTE PLUSIEURS MOTIONS DE CENSURE CONTRE LA POLITIQUE ANTI-AGRICOLE DU GOUVERNEMENT DEBRE.

Conscient de mes devoirs de parlementaire, je me suis tenu en liaison avec vos responsables syndicaux, j'ai participé à vos congrès et j'ai toujours été au milieu de vous, lors de vos grandes manifestations de mécontentement, qu'elles intéressent les producteurs de tomates, les planteurs de tabac ou l'ensemble des agriculteurs.

Cette action passée au service de l'agriculture familiale de notre région, je m'engage à la poursuivre avec vous sans démagogie ni faiblesse pour faire triompher une politique agricole juste et efficace, assurant le maintien à la terre d'un maximum de population active.

Sur le plan économique

- Défense et aménagement des prix agricoles (vin, blé, prunes, maïs, tabac, bois, élevage) en vue de leur parité avec les prix industriels.
- Réforme des structures en tenant compte des aspirations des jeunes agriculteurs à l'élévation de leur niveau de vie.

- Mise en application rapide de la loi d'orientation agricole et de la loi complémentaire.
- Marché commun : respect des clauses du traité de Rome.
- Dotation de crédits suffisants au F.O.R.M.A.
- Vote du projet de loi sur la création d'une caisse de calamités agricoles, projet que j'ai déposé à l'Assemblée avec plusieurs de mes collègues en décembre 1960.
- Développement de l'Enseignement et de la Vulgarisation agricole.
- Augmentation des crédits d'équipement (stockage, transformations, conditionnement).
- Construction du Marché-gare de Marmande avec le concours de la S.A.M.O.G.A.

Plan Social

- Bénéfice de l'assurance maladie-chirurgie aux vieux exploitants.
- Augmentation de la Retraite Vieillesse agricole permettant un niveau décent à l'ensemble des vieux travailleurs.
- Parité des prestations familiales entre les agriculteurs et les travailleurs de l'industrie.
- Suppression de la franchise.

Expansion de l'économie et du progrès social

- **REFORME FISCALE** et plafonnement des dépenses de l'Etat.
- Surplantation et aide financière pour la création de petites unités industrielles dans les centres ruraux par le développement d'une politique de décentralisation industrielle.
- Equipement rural (adduction d'eau, électrification, voirie, habitat rural, etc...).
- Politique cohérente et rationnelle de l'instruction publique (personnel enseignant et constructions scolaires).
- Améliorations du sort des anciens combattants et des vieux travailleurs.
- Augmentation du pouvoir d'achat des salariés ainsi que de l'assurance contre le chômage.
- Statut de la chasse.
- Accueil et reclassement de nos compatriotes d'Afrique du Nord après le drame douloureux que nous venons de vivre.

Politique Etrangère et Européenne

- Présence active et rôle de la France dans les organismes internationaux pour constituer l'Europe économique et politique.
- Défense des intérêts économiques et tout spécialement des produits agricoles dans le cadre du Marché commun.
- Réduction de notre aide financière à l'égard des territoires de l'ancienne communauté, afin de ne pas ralentir le développement et l'équipement de notre pays.
- Fidélité à l'O.T.A.N. et à l'Alliance Atlantique pour assurer le maintien de la paix et l'épanouissement de la personnalité humaine.

Je souhaite que le sérieux et le raisonnable de ce programme répondent à vos aspirations.

Par votre adhésion, vous serez associés à sa réalisation et, avec vous, nous défendrons la République.

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Lucien CHOLLET

Maire de Savignac-de-Duras.

Joseph TURROQUES

Député sortant,

Maire, Conseiller Général de Casteljaloux.

IMPRIMERIE CANLER - MARMANDE